



10/04/2008

## Personnels d'Education

### CPE

#### Bonjour à tous

#### Mutations Inter 2008 et intra 2008

-  
[Voir page 2](#)

Grille des mouvements précédents et capacités d'accueil, entrants 2008 par académie (bilan après commission).

#### Mutations Inter : Un mouvement 2008 très difficile.

**Le mouvement inter 2008 des CPE** restera un des plus difficiles. Le ministère avoue lui-même le constat. Les CPE supportent le taux de satisfaction le plus bas, tous corps confondus. Pour les titulaires ce taux de mutation est inférieur à 20% (52% chez les agrégés et certifiés). Les rapprochements de conjoint chutent spectaculairement de 17% avec 40% de satisfaits. La tendance au rapprochement sur les académies du sud, sud ouest, ouest s'amplifie. Toulouse, Limoges, Grenoble, Nice, Rennes deviennent inaccessibles dans le projet de travail soumis à la commission paritaire y compris pour les dossiers « priorité handicap » dotés de 1000 points. **A titre d'exemple nous comptabilisons 113 demandes en vœux 1, pour Rennes, 105 en vœux 1 pour Toulouse pour respectivement 5 et 3 entrées.** De plus en plus de demandes refoulées concernent des collègues chargées de familles. Les situations personnelles délicates redoublent d'années en années, se durcissent et sont de plus en plus mal vécues. Les CPE acceptent souvent les règles difficiles du métier mais vivent mal et à juste titre une mutation lointaine et anxiogène compliquant leur situation. Ils sont inquiets de leur hypothétique retour.

Le SE-UNSA dénonce de toute évidence les causes principales de ce blocage située dans la baisse des recrutements, l'absence de création de postes mais insiste aussi sur une répartition issue du dialogue entre le ministère et les académies qui ne prend pas en compte la réalité du terrain favorisant prioritairement des préoccupations budgétaires à courte vue.

**A l'issue de la commission** portant sur le mouvement inter des CPE, l'insatisfaction demeure particulièrement sur les académies du sud et de l'ouest notamment pour des collègues en rapprochement de conjoint avec enfant(s).

Néanmoins, des améliorations ont pu être opérées, durant la séance de travail, grâce à la prise en compte des capacités libérées par Mayotte et aussi à partir d'un dialogue « serré » avec l'administration en particulier sur les priorités « handicap » non réalisées. En effet le mouvement « Mayotte » des CPE qui doit être ajouté « à la main » a permis la création de nouvelles chaînes.

Inclure Mayotte n'est pas négligeable avec 11 départs. Les académies bénéficiant de ces postes libres sont, par bonheur pour les flux, situées dans le sud. C'est ainsi que le mouvement s'est renforcé sur Aix-Marseille (+4), Dijon (+5), Nice (+2), Orléans (+3), Paris (+4), Toulouse (+1). 2008, restera un cru « inter » à vite oublier!

*Bilan de Michel Martinet (délégué national CPE)*

**Le mouvement inter 2007 : chiffres définitifs, barème inter 2007 + capacités 2008**

ACAD	capa 05	capa06	capa 07	Capa 08	Entr 05	Entr 06	Entr 07	Entr 08	Barres 07	Barres 08
AIX M	36	46	3	9	39	57	13	17	295,2	396,2
AMIENS	19	4	1	11	38	21	15	14	28,0	21,0
BESANC	11	22	9	7	16	24	10	9	260,2	246,2
BORDEA	5	46	26	11	7	53	29	15	456,2	605,2
CAEN	10	11	1	-10	16	19	6	0	396,3	0
CLERMONT	14	14	9	10	14	17	12	11	388,2	511,0
CORSE	5	3	-3	1	6	3	0	3	0	1278,2
CRETEIL	47	44	33	20	129	118	85	65	21,0	21,0
DIJON	10	-2	5	13	16	7	7	17	463,2	246,3
GRENOB	33	18	9	0	46	29	14	2	300,2	555,2
GUADEL	8	12	1	3	9	14	4	3	430,2	1021,0
GUYANE	18	13	12	5	16	14	14	13	28,0	48,0
LILLE	30	61	10	26	44	67	20	30	31,0	21,0
LIMOGES	14	3	0	1	15	8	2	3	572,0	1171,2
LYON	18	12	9	4	26	17	16	9	281,0	481,2
MARTINIQ	8	-4	1	0	9	2	2	5	1201,0	1086,0
MONTPEL	32	25	11	15	37	31	13	17	424,2	507,0
NANCY M	-15	33	9	14	0	38	16	17	28,1	21,0
NANTES	16	37	6	0	19	48	9	2	446,2	1276,2
NICE	20	-13	13	-10	28	16	15	2	221,3	1026,2
ORLEANS	14	3	9	7	28	30	33	16	224,0	331,2
PARIS	30	0	22	25	46	17	32	29	139,0	171,2
POITIERS	13	-3	16	9	19	9	20	13	365,2	538,2
REIMS	13	13	10	10	30	23	15	18	35,0	21,0
RENNES	0	43	13	5	0	46	15	7	517,0	790,0
REUNION	23	17	8	3	27	22	13	6 (+5)	204,0	1145,0
ROUEN	30	3	6	7	42	23	13	9	100,0	178,2
STRASBO	24	6	14	3	32	21	21	11	28,0	71,0
TOULOU	11	3	0	0	16	12	3	4	1135,2	1231,2
VERSAIL	76	52	18	31	133	136	71	63	28,0	28,0
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>522</b>	<b>281</b>	<b>230</b>	<b>903</b>	<b>942</b>	<b>538</b>	<b>430</b>		

+11 capacités à Mayotte.

# Mouvement Intra 2008

Le mouvement intra se poursuit - quelques dates à suivre avec attention

**11/04/08** retour des dossiers de confirmations auprès des établissements avec les pièces justificatives.

**ATTENTION ! L'absence d'une pièce justificative entraîne la perte de la bonification correspondante.**

**Joindre les pièces demandées et non des pièces jugées équivalentes.  
Les services rectoraux ne réclameront aucune pièce complémentaire**

**Puis après quelques repos bien mérités pour tous**

**06 au 20 mai** affichage des barèmes et demande de modification si besoin (à l'aide d'une fiche navette, présente dans vos établissements).

**13 mai** examen des dossiers prioritaires médicaux

**22 et 23 mai** Groupe de travail sur les barèmes

**18 et 19 juin** commissions paritaires et publications des résultats au fur et à mesure des commissions

**26 juin** révision d'affectation selon 3 cas prévus par le B.O.

**10 et 11 juillet** phase d'ajustement pour les TZR (sur remplacements ou affectation à l'année dans la plupart des cas).

**Fin août** affectations des TZR non nommés en juillet et/ou révisions justifiées des TZR « de juillet »

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter soit par tel : 02.99.51.65.61 ou par [mel](mailto:mel)

allez voir notre site : [second degré mutation](http://seconddegreemutation.fr)